



Balades et randonnées dans les Landes de Gascogne

Itinéraire détaillé

Nom de la balade:

BALADE AU FIL DE L'EYRE

Commune : **Mios**



à pied



4,8 km

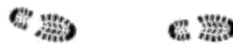
1h30

Facile

La commune de Mios est traversée par l'Eyre, rivière qui prend sa source dans les Landes et qui alimente le Bassin d'Arcachon. Le long de ses rives, laissez-vous bercer par le son du courant et rencontrez la faune et la flore qu'abrite ce milieu à préserver.

Prenez un grand bol de Nature !

Itinéraire pas à pas  



Etape 1 | **Départ : Office de tourisme de Mios**

Le parcours débute à l'office de tourisme de Mios. Vous pouvez stationner sur les parkings qui se trouvent aux alentours.



Office de tourisme de Mios

Etape 2 | **Zone Libellule**

A la sortie de l'office de tourisme prenez à gauche l'Allée de la Plage menant à la Leyre. Au bout de l'Allée, prenez un sentier à droite menant à l'accrobranche « T en L'Eyre ». Passez une petite passerelle et rendez-vous devant l'accueil du site d'accrobranche. De là, suivez le petit sentier qui part dans la forêt sur votre droite. Au bout du chemin, vous arrivez à une intersection. Prenez sur votre gauche le Chemin de Lamothe (petite route se trouvant avant la piste cyclable), et continuez tout droit jusqu'à la « Zone Libellule ».



Direction site accrobranche

Etape 3 | **Les rives de la Leyre**

Après avoir lu la planche graphique à l'entrée de la Zone Libellule, continuez tout droit sur environ 400 m, et, à la deuxième intersection prenez à gauche un chemin forestier en direction de la Leyre. Au bout, prenez de nouveau à gauche et suivez la rive en remontant vers le site d'accrobranche et son point d'accueil.



Chemin de Lamothe

Etape 4 | **Retour à l'office de tourisme**

Depuis le site de l'accrobranche, vous n'avez plus qu'à remonter l'allée de la Plage jusqu'à l'office de tourisme pour retrouver votre point de départ.



Chemin forestier permettant de rejoindre les rives de la Leyre

Itinéraire des rives de l'Eyre - Mios



Points d'intérêt

A Zone Libellule : Si les stations d'épuration sont performantes pour la dépollution des eaux usées en matière de macro polluants (carbone, azote, phosphore), la zone libellule permet d'aller plus loin en jouant le rôle de zone tampon. Cette zone humide permet de réduire l'impact des eaux usées traitées sur le milieu récepteur, tout en stimulant la biodiversité locale.



B Zone Natura 2000 : Le réseau de sites Natura 2000 a la particularité de protéger les habitats et les espèces plutôt que les seules espèces tout en tenant compte des activités sociales, économiques et régionales présentes sur le site. La vallée de la Leyre a intégré ce réseau en juillet 1999.



C La Leyre : Longue de 135km, elle est le fruit de la rencontre de deux eaux, celle de la petite Leyre, claire et plutôt calme, et celle de la grande Leyre, foncée et impétueuse. De couleur rouille par la présence d'aliros (minerai de fer), elle est bordée d'une forêt galerie d'où son surnom de « petite Amazone ».



D Forêt Galerie : Elle est constituée d'une végétation dense à base de feuillus : chêne pédonculé, aulne, saule roux, avec en sous-bois diverses plantes herbacées qui ont besoin d'une grande quantité d'eau comme l'Iris des marais et l'Osmonde royale...ce milieu peu accessible à l'homme, constitue un habitat pour le Vison d'Europe et la Loutre tous deux mis sous protection.



E Osmonde royale : Cette fougère est l'une des plus grandes fougères poussant en climat tempéré. Surnommée la fougère fleurie, elle se pare d'un étrange plumet de couleur rouille durant l'été qui lui permet de se reproduire. Imposante et majestueuse c'est une plante préhistorique.



F Odonates : Libellules et demoiselles font partie de cette famille d'insecte qui se métamorphose 4 fois au cours de sa vie. De l'état d'œuf, elles passent à celui de larve puis se transforment en nymphe pour enfin devenir l'insecte adulte que l'on voit voler au-dessus de la Leyre aux beaux jours. On différencie une libellule d'une demoiselle grâce à la posture de leurs ailes lorsqu'elles se posent. Les libellules ont les ailes étendues tandis que celles des demoiselles se rejoignent au-dessus d'elles.



Libellule



Demoiselle

G Iris des marais : Aussi connu sous le nom d'Iris jaune ou "Flambe d'eau", il se caractérise par sa longue tige et ses fleurs d'un jaune lumineux. Sur ses racines sont fixés des micro-organismes qui ont le pouvoir de purifier l'eau d'où son utilisation dans la zone libellule.



H Martin pêcheur : Très vif, il est difficile de l'observer malgré ses vives couleurs. Pour attraper les petits poissons dont il se nourrit, il les guette depuis un perchoir. Une fois sa proie repérée, il plonge littéralement sur elle et la saisit de son puissant bec. De retour sur son perchoir, il frappe sa victime contre une branche pour l'assommer et l'avaler la tête en avant pour ne pas que les nageoires oppose une résistance.



Quelques conseils avant votre balade...

- Evitez de partir seul et sans provision d'eau.
- N'occasionnez pas de dérangements inutiles et ramassez soigneusement vos déchets après vos pauses pique-nique.
- Prévoyez des vêtements adaptés en fonction de la météo.
- Restez sur les chemins balisés et conseillés, respectez le milieu naturel et la propriété privée.
- Prenez garde à la circulation de véhicules motorisés et respectez le code de la route.

Contacts pratiques



Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

05 58 08 31 37 - www.rando-landes-de-gascogne.com



Office de tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon

05 57 70 67 56 - www.tourisme-coeurdubassin.com



Ville de Mios

05 56 26 66 21 - www.villemios.fr

